

Les barrières entre les pays tombent de plus en plus, et l'économie de chaque pays est influencée par l'économie et l'activité économique des limitrophes. Nous savons tous qu'en matière de commerce international, le Canada, pas plus que les États-Unis, ne peut faire ce qu'il désire. Nous l'avons vu encore récemment quand les États-Unis, pour se sortir d'une situation économique difficile, ont dû imposer une surtaxe de 10 p. 100.

Même, un pays puissant comme les États-Unis, pays qui a quand même un degré d'indépendance économique plus important que le Canada, doit légiférer pour tenter de se protéger, sur le plan économique, contre les activités commerciales des autres pays.

Ceci indique très clairement que tous les pays sont pris dans un engrenage interdépendant, et que tenter de mener un pays à l'indépendance économique totale est une utopie comparable à ce que prônent ceux qui désiraient changer le Canada en Eldorado.

Nous savons que même les cours du change influencent considérablement l'économie des pays du monde libre, et que ces cours ne sont pas facilement contrôlables. La monnaie canadienne, par exemple,—on le sait—en raison de décisions du gouvernement, fluctue sur le marché international des monnaies.

Aujourd'hui, le dollar canadien, me dit-on, vaut \$1.02, comparativement au dollar américain. Il est clair que ceci ne favorise pas nos exportations, mais c'est une preuve de plus que la thèse d'une indépendance économique est facile à faire.

Enfin, j'aimerais dire un mot sur les besoins d'investissements des Canadiens. Nul doute que le Canada a besoin, en ce moment, d'investissements massifs de capitaux.

Pour ce qui est du Québec, la chose est claire et, encore récemment, le premier ministre de cette province, l'honorable Robert Bourassa, faisait un tour du côté de New York, pour tenter de «ramasser» des capitaux pour favoriser l'investissement au Québec.

Mes collègues qui représentent des circonscriptions des provinces Maritimes savent aussi exactement ce que je veux dire.

Nous avons un besoin urgent de capitaux; nous avons besoin d'une injection massive de capitaux pour accélérer le rythme de notre économie qui, depuis quelque temps, commence à reprendre le dessus. Nous en avons besoin surtout et avant tout pour diminuer le chômage, particulièrement dans les provinces de l'Est, ainsi qu'au Manitoba. Et c'est avec des capitaux que nous allons régler les problèmes résultant du chômage.

Et quand le gouvernement canadien doit prendre une décision sur les investissements étrangers,—il a dû en prendre une récemment et tente de la faire ratifier par la Chambre—c'est le dilemme auquel il doit faire face. D'une part, le gouvernement doit trouver des solutions à un niveau de chômage intolérable. D'autre part, des radicaux nous demandent d'empêcher les capitaux étrangers de pénétrer au Canada.

Comment peut-on rallier ces deux positions? C'est évidemment impossible. Cela permet à nos amis néo-démocrates de continuer à prêcher l'utopie de l'indépendance économique et, du même coup, de nous accuser de ne rien faire pour combattre le chômage.

A mon avis les électeurs canadiens ne seront pas dupes de mises en scène semblables. Ils savent que nous avons besoin d'investissements pour favoriser notre économie, pour diminuer le chômage, pour assurer de meilleures

mesures sociales, car, évidemment, si l'économie du pays va bien, il est plus facile de mettre de telles mesures en œuvre que si elle est en moins bonne santé. D'ailleurs, la meilleure garantie de l'indépendance économique au Canada, c'est la santé de l'économie.

• (1600)

Je voudrais dire un mot, maintenant, de ce que j'appelle le spectre du contrôle étranger. J'aimerais dire à la Chambre que le spectre du contrôle étranger de l'économie canadienne, à court terme, à moyen terme, et même à long terme, me semble un mythe.

Tout d'abord, le capital, qu'il soit étranger ou canadien, n'a pas de nationalité. La société étrangère qui vient investir au Canada a un but simple et clair, qui est toujours le même: elle y voit un marché, un lieu où produire à bon compte et, à la fin de tout cela, des profits et des dividendes dont elle pourra faire bénéficier ses actionnaires.

Le capital qui entre au Canada n'est pas japonais, américain ou belge. C'est du capital international qui cherche une bonne terre où progresser. Personne ne vient investir au Canada avec le but avoué, ni même inconscient, de contrôler un jour les décisions politiques que devront prendre les Canadiens pour diriger leurs destinées.

De plus—et cela se rattache à ce que je disais tantôt—ce sont toujours des sociétés étrangères qui investissent au Canada et jamais des gouvernements étrangers. C'est ce qui fait que le mythe d'un contrôle étranger de notre économie par des pays avoisinants est bel et bien un mythe.

Ce ne sont jamais les États-Unis d'Amérique qui viennent investir ici, mais des sociétés indépendantes qui, bien qu'elles soient américaines, n'ont pas nécessairement des intérêts convergents. Il s'agit, la plupart du temps, de sociétés qui se foutent de la société voisine, et qui, souvent dans le même champ d'action, se font concurrence et souhaitent faire des profits supérieurs à ceux de la société rivale qui a investi en même temps qu'elles au Canada.

Monsieur l'Orateur, j'aimerais maintenant dire quelques mots des dispositions de ce bill. Tout d'abord, cette législation en général me semble particulièrement raisonnable, compte tenu des circonstances où se trouve le Canada.

Tout d'abord, c'est une mesure qui a quand même une certaine envergure, même si les députés de l'opposition tentent de nous faire croire qu'elle est très restreinte. A mon avis, tout au moins sur le plan des prises de contrôle par les étrangers d'entreprises canadiennes, la mesure est assez complète, puisqu'elle permettra au gouvernement d'étudier toutes les prises de contrôle des sociétés qui ont des recettes brutes de plus de 3 millions de dollars par année. Tous conviendront avec moi qu'une société qui a des recettes brutes de moins de 3 millions par année peut difficilement, dans un avenir rapproché, nuire à l'économie canadienne.

De plus, le gouvernement pourra évaluer les prises de contrôle de toutes les sociétés dont l'actif brut excède un quart de million et exercer un droit de regard sur leur administration. Là encore, on reconnaîtra qu'une société dont l'actif est de moins d'un quart de million a très peu de chance de pouvoir influencer de façon néfaste l'économie canadienne.

C'est donc dire que la mesure est complète, et touche toutes les industries et toutes les prises de contrôle qui sont susceptibles d'avoir un effet sensible sur le comporte-